



Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le **lundi 16 septembre 2024 à 20h00**

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance ;
- 2) ADMINISTRATION : composition des comités consultatifs ;
- 3) ADMINISTRATION : désignation d'un correspondant incendie et secours ;
- 4) ADMINISTRATION : désignation d'un coordonnateur communal et de son suppléant dans le cadre du recensement de la commune ;
- 5) ADMINISTRATION : signature d'un avenant avec le Centre de Gestion du Rhône pour la convention unique ;
- 6) ADMINISTRATION : signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Rhône pour des missions de médiation préalable obligatoire ;
- 7) ADMINISTRATION : signature d'une convention pour un groupement de commande avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle pour renouveler le marché d'infogérance et des prestations d'audit énergétique des bâtiments ;
- 8) ADMINISTRATION : modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle intégrant la nouvelle adresse du siège social ;
- 9) FINANCES : garantie d'emprunt de Deux Fleuves Rhône Habitat – Office Public de l'Habitat du Rhône pour trois logements situés 45 rue Gabriel Combaudon ;
- 10) FINANCES : fixation du montant des redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2024 ;
- 11) FINANCES : ouvertures dominicales ;
- 12) FINANCES : avenant de prolongation à la convention avec La Poste pour le fonctionnement de l'agence postale communale ;
- 13) URBANISME : approbation de principe de création d'un crématorium ;
- 14) URBANISME : approbation de la procédure de mise en compatibilité du PLU dans le cadre du projet de crématorium valant déclaration d'intention ;
- 15) URBANISME : prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, définition des objectifs poursuivis et détermination des modalités de concertation ;
- 16) SECURITE : attribution d'un marché de travaux relatif au déploiement d'un dispositif de vidéoprotection ;
- 17) ENFANCE : signature d'une convention avec la CAF dans le cadre de l'obligation scolaire ;
- 18) ENFANCE : renouvellement de la convention tripartite avec la MJC Maison Pour Tous Fleurieux & Eveux et la commune d'Eveux ;
- 19) ENFANCE : renouvellement de la convention pour le périscolaire avec la MJC Maison Pour Tous Fleurieux & Eveux ;
- 20) ENFANCE : renouvellement de la convention entre le PARC et la mairie de Fleurieux-sur-l'Arbresle pour la mise à disposition d'un éducateur sportif sur le temps périscolaire ;
- 21) ENVIRONNEMENT : signature d'une charte de partenariat avec le Syndicat de l'Ouest Lyonnais pour porter et promouvoir le Projet Alimentaire Territorial ;
- 22) ENVIRONNEMENT : modalités de concertation de la population pilotées par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle dans le cadre des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables
- 23) MEDIATHEQUE : approbation du règlement ;
- 24) MEDIATHEQUE : charte des bénévoles ;
- 25) MEDIATHEQUE : modalités d'accueil des classes de l'école du Chêne ;
- 26) MEDIATHEQUE : modalités d'accueil des groupes des enfants accueillis au sein de la Maison Pour Tous – Maison des Jeunes et de la Culture Eveux Fleurieux.